

**VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE
COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2019

Réunion ordinaire du comité consultatif de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 4 septembre 2019 à 19 h, à la salle Ernest-Choquette du pavillon Jordi-Bonet, à laquelle sont présents :

Mmes Glenna McGuire
Mary Pennefather
Geneviève Poirier-Ghys, membre-expert,
représentante du Centre de la Nature du
mont Saint-Hilaire

MM. Émile Grenon Gilbert, conseiller municipal et
président
François Deschênes, vice-président
Sylvain Houle, conseiller municipal
Bernard Delorme
Jonathan Robichaud
Ghislain Pion
Martin Duval

Tous membres du comité et formant quorum, assistés de :

Mme Sarah Tremblay
Secrétaire du CCEDD

La réunion débute à 19h10.

**2019-20-A ACCEPTATION ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU
4 SEPTEMBRE 2019**

Il est unanimement recommandé

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 4 septembre 2019 soit accepté avec l'ajout du point «Mise à jour du développement de la rue St-Georges» au varia.

**2019-21-A ACCEPTATION COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 5
JUN 2019**

Il est unanimement recommandé

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 juin 2019 soit accepté.

**2019-22-A ACCEPTATION PROCESSUS DE PRÉPARATION ET ACCEPTATION
DU COMPTE-RENDU**

Il est unanimement recommandé

QUE les compte-rendu de réunion soient préparés durant la semaine suivant la tenue de la réunion, puis revus et approuvés par deux membres désignés du comité de manière à être déposés à la séance du conseil du même mois.

Deux membres du CCEDD seront désignés mensuellement à tour de rôle pour effectuer cette revue au nom de tous les membres. Pour le mois de septembre, il s'agit de MM. Bernard Delorme et François Deschênes.

MOT DE BIENVENUE PAR EMILE GRENON-GILBERT

Une mise à jour de la situation politique à Mont-Saint-Hilaire est présentée.

Le départ de Michaël Racine est annoncé et sa contribution est soulignée. Un appel de candidature devra être effectué pour trouver un représentant de l'aile jeunesse au comité. Un membre demande si le représentant doit être majeur. Après discussion, les membres décident qu'il n'est pas obligatoire que le représentant de l'aile jeunesse soit majeur, toutefois, il /elle devra démontrer la maturité nécessaire pour comprendre les enjeux et l'importance du huis clos.

2.1 ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE «ENSEMBLE, CULTIVONS MONT-SAINT-HILAIRE»

2.1.1 PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT PAR MME GENEVIÈVE POIRIER-GHYS

Mme Poirier-Ghys présente les activités de consultation qui ont eu lieu à l'éco-marché.

2.1.3 RÉSULTATS SONDAGE ECO-CONSEILLER

Mme Poirier-Ghys présente les résultats du sondage effectué par l'éco-conseiller lors des marchés publics et des visites de terrain.

Une discussion s'ensuit sur l'importance et la difficulté d'identifier des indicateurs de performance simples et efficaces pour mesurer le progrès accompli suite à la mise en œuvre de la politique «Ensemble, cultivons Mont-Saint-Hilaire». De l'information chiffrée fiable sur la production des jardins potagers particuliers étant jugée difficile à obtenir, d'autres indicateurs sont proposées tels que:

:

- Le nombre de citoyens cultivant un jardin à la maison
- La superficie des jardins
- Le taux d'achalandage au marché public

Dans cet ordre d'idées, il est proposé que l'étude effectuée au marché public soit présenté aux membres du CCEDD.

Pendant cette discussion, M. Deschênes s'est informé sur les activités des éco-conseillers concernant l'herbe à poux pendant l'été 2019. Il en est ressorti que vu leur nombre limité (ils n'étaient que deux), il n'a pas été possible de visiter toutes les zones problématiques.

2.2 AUTOMNE ENVIRONNEMENTAL – CONSULTATIONS PUBLIQUES

Mme Tremblay informe les membres du comité que les consultations publiques auront lieu à la salle Nature en Mouvement du pavillon Jordi-Bonnet le 15 octobre pour la politique «Ensemble, cultivons Mont-Saint-Hilaire» et le 19 novembre pour le plan d'action de la politique de développement durable.

2.3. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme McGuire propose de réorganiser les six axes de la politique de développement durable en trois axes pour rendre le contenu plus clair. Cette proposition fait l'objet d'un vote et n'est pas retenue.

Les membres revoient le plan d'action en développement durable, modifié conformément aux commentaires obtenus lors de la séance de travail du 5 juin. Des partenaires potentiels sont identifiés pour la mise en œuvre de chacun des éléments.

Les membres demandent à Mme Tremblay de leur fournir le document de travail en format Excel.

3. VARIA

3.1 FOUS DE NATURE

M. Grenon-Gilbert présente une lettre transmise à la Ville par l'organisme «Fous de nature» et proposant de rencontrer les membres du CCEDD pour discuter d'un projet éducatif relié à l'environnement pour les écoles primaires et les services de garde de la Ville.

2019-23-A **ACCEPTATION** **PRÉSENTATION AUX MEMBRES PAR L'ORGANISME FOUS DE NATURE**

Il est unanimement recommandé

QUE l'organisme Fous de Nature soit invité à la rencontre du mois de janvier pour présenter son projet éducatif pour les écoles primaires aux membres.

3.2 CITIES WITH NATURE

2019-06-R **RECOMMANDATION** **PARTICIPATION AU MOUVEMENT CITIES WITH NATURE**

Il est unanimement recommandé

QU'UNE recommandation soit faite au conseil municipal pour la participation de la ville de Mont-Saint-Hilaire au mouvement Cities with Nature.

3.3 RUE SAINT-GEORGES

2019-24-A Des questions sont posées par les membres à M. Grenon-Gilbert au sujet du projet de développement de la rue Saint-Georges.

2019-25-A **ACCEPTATION** **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé,

Il est unanimement recommandé

QUE l'assemblée soit levée vers 21h45.

Sarah Tremblay, secrétaire
Service de l'aménagement du territoire et de
l'environnement

Émile Grenon Gilbert, président

